

Paris, le 27 juin 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutualité Française reçue hier par Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre

Une délégation d'élus mutualistes a été reçue mardi 26 juin par Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre.

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, les mutuelles de la Mutualité Française interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Le mouvement mutualiste emploie par ailleurs près de 80 000 personnes, dont 15 000 professionnels de santé au sein de ses 2 500 établissements de soins et d'accompagnement à caractère non lucratif.

Etienne Caniard a rappelé au Premier Ministre le rôle majeur joué par les mutuelles compte tenu de l'évolution de la prise en charge de l'Assurance maladie obligatoire. Désormais, seuls 55% des soins courants sont pris en charge par la Sécurité sociale si bien que les mutuelles sont devenues un outil indispensable pour l'accès aux soins. Pourtant elles ont été très largement fragilisées par les mesures fiscales mises en place par le précédent gouvernement notamment, par l'augmentation de la taxe sur les contrats de complémentaire santé solidaires et responsables.

La Mutualité Française a par ailleurs réaffirmé qu'elle était prête à s'engager dans la mise en oeuvre de réformes ambitieuses garantissant la pérennité du système de santé. Celles-ci ne pourront se faire sans l'émergence, à court terme, de solutions pour maîtriser les dépassements d'honoraires dans le cadre de négociations avec l'ensemble des acteurs concernés. Dans ce sens, la Mutualité Française a rappelé que les mutuelles peuvent jouer un véritable rôle de régulateur des tarifs si elles retrouvent le droit de conventionner avec les professionnels de santé, gage de prestations de qualité à des tarifs maîtrisés. Cette situation impose, selon la Mutualité Française, un réel appui des pouvoirs publics, pour qu'elle retrouve pleinement cette liberté.

La Mutualité Française annonce également que l'ensemble de ces thèmes seront abordés au cours de son prochain congrès qui se déroulera du 18 au 20 octobre 2012 à Nice.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Etienne Caniard, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles santé en France, soit près de 500. Six Français sur dix sont protégés par une mutuelle de la Mutualité Française, soit près de 38 millions de personnes et quelque 18 millions d'adhérents.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Ce sont des organismes à but non lucratif, des sociétés de personnes : elles ne versent pas de dividende. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Les mutuelles disposent également d'un réel savoir-faire médical et exercent une action de régulation des dépenses de santé et d'innovation sociale à travers près de 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes : établissements hospitaliers, centres de santé médicaux, centres dentaires et d'optique, établissements pour la petite enfance, services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, etc. Pour accompagner leurs adhérents tout au long de leur vie pour tous leurs problèmes de santé, elles mettent à leur disposition Priorité Santé Mutualiste, le service d'information, d'aide à l'orientation et de soutien sur des questions de santé.

La Mutualité Française contribue aussi à la prévention et à la promotion de la santé à travers son réseau d'unions régionales et ses services de soins et d'accompagnement. www.mutualite.fr